

Plan 11.1

LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES D'IMPORTANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Infrastructure et équipement relevant du gouvernement (A à X)

M Halte Routière
 P Poste de Rimouski
 Q Poste Montée Saint-Valérien
 R Site de télécommunication

● Infrastructure et équipement relevant des municipalités (1 à 16)

- 6 Caserne de pompier
- 12 Dépôt en tranchée
- 8 Caserne de pompier
- 9 Caserne de pompier
- 17 Piste cyclable
- 17 Piste cyclable
- 10 Caserne de pompier
- 16 Bibliothèque municipale de Sainte-Blandine
- 3 Lieu d'enfouissement sanitaire
- 4 Source d'approvisionnement en eau potable
Lac à l'Anguille
- 4 Source d'approvisionnement en eau potable
Lac Desrosiers -Secteur des Puits
- 4 Source d'approvisionnement en eau potable
Barrage Neigette

 Périmètre urbain 02-16

Projection cartographique: MFM à Système de coordonnées planes du Québec.
 Système de référence géodésique: NAD 83.
 Sources des données:
 Base de données topographiques du Québec.
 Ministère des Ressources naturelles et MRC de Rimouski-Neigette.
 © Gouvernement du Québec.
 © MRC de Rimouski-Neigette. Tous droits réservés.
 DOCUMENT: 02-16_Plan_11-1_ASD imprimé le 2016-06-02 10:07

Corrigé par:
 Lucie Alice Côté
 1 juin 2016

Vérifié par:
 Bernard Guimond

Schéma d'aménagement et de développement 11-09
 Règlement 02-16
 Adopté le 10 février 2016
 En vigueur le 21 avril 2016

